

Conseil de faculté

Résumé du procès-verbal de la séance du jeudi 8 novembre, 16h15, Géopolis 2230

Accueil

Frédéric Herman ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil.

1. Ordre du jour

1. Ordre du jour	1
2. Approbation du procès-verbal n°148 de la séance du 27.09.2018 et de son résumé. 1	
3. Communications du Doyen.....	1
4. Communications de l'Ecole.....	2
5. Communications de la Recherche.....	2
6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL	2
7. Validation de la Commission de la Recherche	2
8. Désignation de Sophie Swaton, MER, comme coordinatrice du MA en fondements et pratiques de la durabilité à compter du 01.08.19	2
9. Commission autoévaluation master Fondements et pratiques de la Durabilité.....	3
10. Composition Commission de présentation pour le poste en « Sédimentologie »	3
11. Préavis sur la structure du Bachelor à temps partiel	3
12. Rapport Commission de présentation pour l'attribution du titre de Prof. titulaire au Dr. S. Pilet.....	3
13. Divers, interpellations et propositions.....	3

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal n°148 de la séance du 27.09.2018 et de son résumé

Le procès-verbal et son résumé sont adoptés.

3. Communications du Doyen

Frédéric Herman présente ses communications :

- Vendredi 2 novembre a eu lieu **l'inauguration du CIRM** (Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne) à Sion. L'EPFL démarre un « Pôle de recherche sur l'environnement alpin et polaire », soit une thématique proche de celle du CIRM. Complémentaires, un rapprochement physique entre l'UNIL et l'EPFL est envisagé.
- Le Décanat de la **Faculté de Biologie et de Médecine** a reçu le 31 octobre le Décanat de la FGSE. La FBM, dont les ressources, tant au niveau des effectifs que du budget à disposition, sont nettement plus importantes que celles de la GSE, s'est montrée très intéressée à collaborer avec la GSE dans des domaines comme l'écotoxicologie et la microscopie électronique.
- Trois candidatures, dont une provenant de la FGSE, ont été retenues pour le concours de la relève universitaire financé par la **Fondation Sandoz**, financement pouvant atteindre un million et demi de francs.

4. Communications de l'École

Sébastien Pilet informe que la lettre demandant à la Direction de n'imposer l'horaire continu qu'aux grands auditoriums reste à ce jour sans réponse.

Les **cours de base** ont été discutés lors du Collège des sciences. Les cours de chimie n'étant pas adaptés aux géologues, une alternative a été trouvée : dès 2019, Johanna Marin Carbonne donnera, entre autres, des cours de chimie organique. Une bonne moitié des étudiants de la GSE ne se présentant pas aux cours de mathématiques du Prof. Zuleta, **Sébastien Pilet** comprend mieux que celui-ci se montre réticent à en baisser le niveau.

L'UNIL est en relation avec l'**Université de Lancaster**, dotée d'une faculté de l'environnement traitant trois domaines : la géographie, l'environnement et la géologie. Il encourage à réfléchir sur des possibilités de collaborations, car le service des Relations Internationales de l'UNIL dispose de ressources pour de tels financements.

La **fête des Bachelors** est prévue pour le lendemain du Conseil de faculté et celle des **diplômé·e·s** aura lieu le 23 novembre.

5. Communications de la Recherche

Christian Kull rappelle que la date limite pour le lancement de la campagne du FINV 2019 est le 14 novembre. La Commission de la recherche statuera prochainement sur les demandes reçues.

6. Communications des représentants FGSE au Conseil de l'UNIL

Rémy Freymond résume la dernière séance : Guillaume Pirot a été élu président par les membres du Conseil de l'UNIL et la Direction a été interpellée sur une proposition d'encadrement des apprentis et d'échanges entre les formateurs.

7. Validation de la Commission de la Recherche

Frédéric Herman présente la composition de la Commission de la Recherche : Christian Kull, président, Décanat ; Christian Arnsperger, corps professoral IGD (jusqu'en juillet 2019) ; Céline Rozenblat, corps professoral IGD (dès août 2019) ; Mathis Stock, corps professoral IGD ; Muriel Delabarre, CI/PAT IGD ; Jérémie Sanchez, doctorant IGD ; Marie-Elodie Perga, corps professoral IDYST ; Mikhail Kanevski, corps professoral IDYST ; Jorge Spangenberg, CI/PAT IDYST ; Mathieu Gravey, doctorant IDYST ; Michel Jaboyedoff, corps professoral ISTE ; Lukas Baumgartner, corps professoral ISTE ; Benita Putlitz, CI/PAT ISTE ; Alexandra Demers-Roberge, doctorante ISTE.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la composition de la Commission.

8. Désignation de Sophie Swaton, MER, comme coordinatrice du MA en fondements et pratiques de la durabilité à compter du 01.08.19

Un membre du Conseil demande le vote anonyme.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et préavise favorablement sur la désignation de Sophie Swaton.

9. Commission autoévaluation master Fondements et pratiques de la Durabilité

Frédéric Herman présente la Commission d'auto-évaluation du Cours du Master en Fondements et pratiques de la Durabilité, proposée par le Décanat.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la composition de la Commission.

10. Composition Commission de présentation pour le poste en « Sédimentologie »

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et préavise favorablement sur la composition de la Commission.

11. Préavis sur la structure du Bachelor à temps partiel

Magali Pétermann-Glaus explique que la Directive de la Direction 3.19, mentionnée dans l'introduction, est en cours d'approbation. Les étudiants à temps partiel suivront le même règlement d'études et les mêmes cours que les réguliers, sauf que le nombre de semestre est de 14 au maximum. Les motifs pour invoquer un régime à temps partiel sont de quatre ordres : familial, santé, professionnel ou projet personnel. L'année propédeutique durera deux ans au lieu d'un. Le module 1, initiation aux orientations, devra être entièrement suivi pendant le premier semestre d'automne. Les travaux doivent être présentés au cours du même semestre. Pour les étudiants de seconde partie, le programme des cours doit être défini de façon individuelle avec le conseiller pédagogique et compter au minimum 15 ECTS par semestre. Le plan d'études entrera en vigueur en septembre 2020.

Le Conseil de faculté vote à main levée et préavise favorablement sur la structure du Bachelor à temps partiel.

12. Rapport Commission de présentation pour l'attribution du titre de Prof. titulaire au Dr. S. Pilet

La procédure étant en cours, ce point est traité de manière confidentielle.

Le Conseil de faculté vote anonymement à l'aide des zappettes et préavise favorablement sur le rapport de la Commission.

Le Conseil de faculté vote à main levée et donne décharge à la Commission.

13. Divers, interpellations et propositions

Frédéric Herman remercie les membres pour leur participation et clôt la séance.

La séance est levée à 17h50.

Frédéric Herman, Président